

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, je demanderai au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui a été en contact direct avec notre représentant à cet égard, de répondre à cette question.

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'ai lu la déclaration dans les journaux d'hier. Elle était attribuée à un porte-parole du Vietnam du Nord. Je répète que notre représentant à la Commission internationale s'est rendu à Hanoï fin avril, que nous étions les instigateurs du voyage et des entretiens qui se sont déroulés de la façon habituelle, qu'au cours de ses entretiens avec des représentants nord-vietnamiens, il a signalé ma déclaration devant le comité des affaires extérieures le 11 avril. Mais j'ai dit à la Chambre, et je le répète, je n'ai aucune preuve—et nous n'avons jamais laissé entendre le contraire—que l'attitude générale qui se dégageait de la déclaration canadienne avait été bien accueillie par le gouvernement du Vietnam du Nord.

Je veux saisir cette occasion aussi, et je regrette d'avoir à le faire de cette manière, pour rejeter catégoriquement l'accusation du gouvernement du Vietnam du Nord qu'il a exprimée ainsi: «Le programme en quatre points du Canada n'est qu'un programme américain. Il fait partie de la mise en scène des négociations pour la paix des agresseurs américains. Il a été présenté d'après un plan bien coordonné et préparé d'avance par la clique Johnson.» A vrai dire, comme je l'ai déclaré à la Chambre le 8 mai, le gouvernement des États-Unis, pas plus que le gouvernement du Vietnam du Nord, n'ont accepté explicitement la proposition d'une cessation éventuelle de toute activité militaire contre le Vietnam du Nord accompagnée d'une reprise du contrôle intégral et effectif de la zone démilitarisée par la Commission internationale.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre et formuler en même temps l'espoir que le gouvernement avisera sérieusement à présenter une motion sur le Vietnam permettant à la Chambre d'exprimer son avis sur cette très importante question qui pourrait influer sur la survivance de l'espèce humaine.

Comme l'efficacité du Canada au sein de la Commission internationale de contrôle doit être maintenue, à tout prix, je voudrais demander au premier ministre s'il a l'intention de présenter d'ici quelques jours une motion visant à soumettre les déclarations de M. Gerald Clark, du *Star* de Montréal, et de M.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

Tim Ralfe, de la Société Radio-Canada, au comité des affaires extérieures dès que ce comité sera institué.

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, j'ai déjà, à la Chambre, démenti deux fois l'affirmation que des membres canadiens de la Commission internationale seraient coupables d'espionnage ou de toute activité clandestine. Quant à la possibilité d'une comparution devant le comité des affaires extérieures et de la discussion de cette affaire, le comité est maître d'agir comme il l'entend et, lorsqu'il aura été institué, ce que nous ferons sans retard, il pourra se prononcer là-dessus.

M. Douglas: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le premier ministre a déjà indiqué qu'il consentirait à confier l'examen de cette affaire au comité des affaires extérieures, et comme les membres ne sauraient le faire sans que la question leur soit déférée par la Chambre, le premier ministre étudierait-il l'opportunité de soumettre une motion à la Chambre sur ce point, permettant au comité de mener une enquête approfondie, de convoquer des témoins en vue de les interroger sous serment, et de se procurer tous les documents pertinents?

Le très hon. M. Pearson: J'étudierai l'affaire, monsieur l'Orateur.

[Français]

M. Gérard Laprise (Chapleau): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Est-il vrai que Hanoï a rejeté les propositions de paix qu'il a faites, et peut-il nous dire aussi s'il a l'intention de faire de nouvelles propositions de paix au Vietnam du Nord?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, je crois que c'est un fait que le gouvernement d'Hanoï n'a pas accepté, selon la déclaration d'hier, les quatre points que j'ai soulevés. Quand je les ai soulevés, j'ai dit que je n'avais pas d'espoir, à ce moment-là, que ces suggestions soient acceptées par un côté ou l'autre.

Naturellement, le gouvernement canadien, à l'instar d'autres gouvernements, se préoccupe de cette affaire, et nous allons étudier sérieusement l'opportunité de trouver un autre *modus vivendi* relativement à la situation. Cependant, je dois dire très franchement que dans la situation actuelle il n'y a pas beaucoup de raisons d'être optimistes.